

# PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

## A. ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

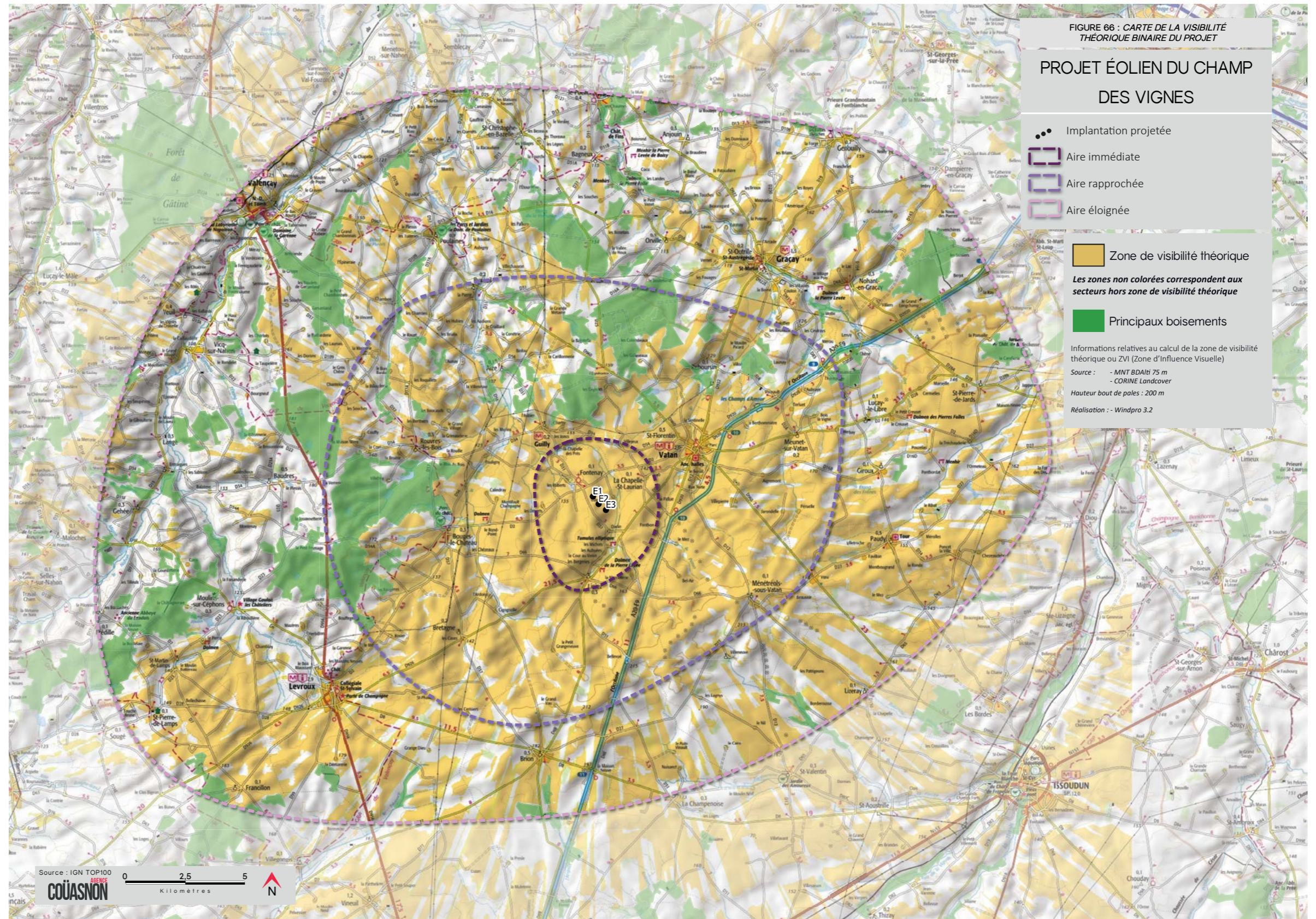
La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

Les légères ondulations du relief ainsi que les boisements des vallées au nord-ouest, nord et nord-est réduisent l'aire de visibilité théorique, notamment dans l'aire d'étude éloignée mais également au sein de l'aire rapprochée.

Il faut nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle. Cette carte ne tient pas non plus compte de la prégnance liée à l'éloignement. En effet, au-delà du périmètre de l'aire éloignée, bien qu'elle soit théoriquement visible, la prégnance d'une éolienne est infime.

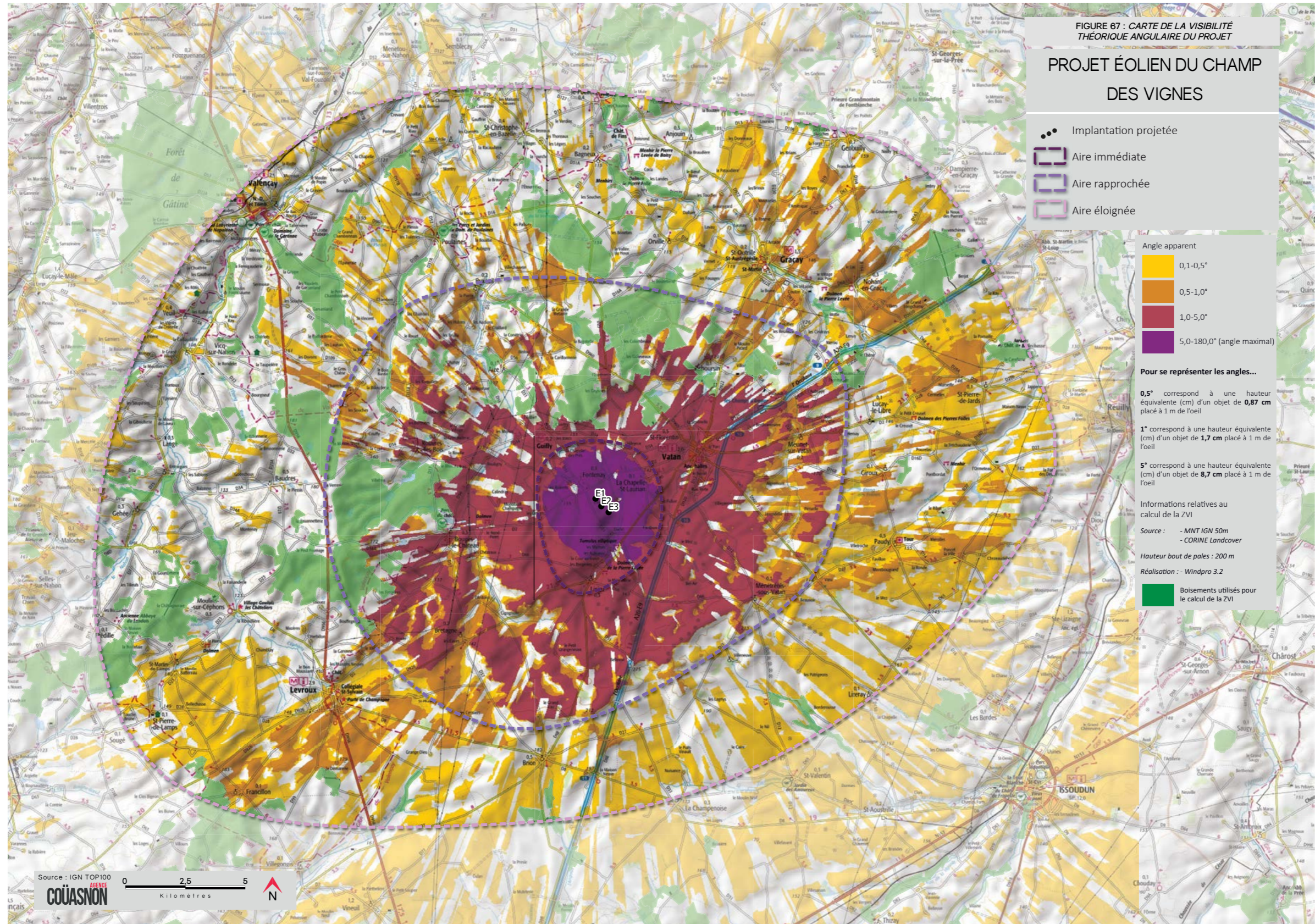
La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur maximum du gabarit envisagé (soit 200 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la ZVI (sur cette carte et les suivantes).





Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer une partie, les boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.





# B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

## 1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vue soigneusement choisis et représentatifs des enjeux du territoire a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet du Champ des Vignes.

Les sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial ont été regroupées par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Effet cumulé avec un autre parc éolien<sup>1</sup>,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé,
- > Intervisibilité avec les structures paysagères et/ou depuis les secteurs panoramiques,
- > Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg.

Les secteurs ne présentant pas de sensibilité, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. Au contraire, les sensibilités identifiées au stade de l'état initial ont fait l'objet d'un photomontage, voire plusieurs pour celles qualifiées avec un niveau fort ou très fort.

L'ensemble de ces points de vue a été choisi à l'intérieur de la zone de visibilité théorique, et conformément à l'inventaire des sensibilités réalisé dans l'état initial (voir cartes ci-après).

Les tableaux ci-après en donnent le détail, photomontage par photomontage.

# C . SOMMAIRE DES PHOTOMONTAGES

## 1 . Photomontages de l'aire d'étude éloignée

- n°1 - Vue depuis les terrasses du domaine de Valençay (classé MH)
- n°2 - Vue depuis le premier étage du château de Valençay (classé MH)
- n°3 - Vue depuis la RD19, covisibilité avec l'église Notre-Dame de Graçay (inscrit MH)
- n°4 - Vue depuis l'église Notre-Dame de Graçay (inscrit MH)
- n°5 - Vue depuis le dolmen de la Pierre Levée (classé MH)
- n°6 - Vue depuis la Tour de Paudy (classé MH)
- n°7 - Covisibilité avec le village de Ménétréols-sous-Vatan
- n°8 - Vue depuis l'autoroute A20 (commune de Brion)
- n°9 - Vue depuis la RD 926, covisibilité avec la collégiale Saint-Martin et les vestiges du château de Levroux (inscrit MH)
- n°10 - Vue depuis les vestiges du château de Levroux (inscrit MH)
- n°10C1 - Vue depuis la RD2, sortie Nord Est de Levroux
- n°10C2 - Vue depuis la maison de bois du centre bourg de Levroux (classé MH)
- n°10C3 - Vue depuis la RD926, sortie Sud Est de Levroux
- n°11 - Vue depuis le dolmen de la Pierre (classé MH, commune de Moulins-sur-Céphons)
- n°12 - Vue depuis l'église près des jardins de Poulaines
- n°12C - Vue depuis les abords du château de Coudray (commune de Lucay-le-libre)

## 2 . Photomontages de l'aire d'étude rapprochée

- n°13 - Vue depuis la RD 8b au Sud de Liniez
- n°14 - Vue depuis la RD 926, covisibilité avec le village de Bretagne
- n°15 - Vue depuis le village de Bretagne
- n°16 - Vue depuis le GRP de Valençay (commune de Bouges-le-Château)
- n°16C - Vue depuis le GRP de Valençay (commune de Bouges-le-Château)
- n°17 - Vue depuis les franges Est de Bouges-le-Château
- n°18 - Vue depuis la grille du domaine de Bouges-le-Château (classé MH)
- n°19 - Vue depuis le château de Bouges-le-Château (classé MH)
- n°19C1 - Vue depuis le château de Bouges-le-Château (classé MH)
- n°19C2 - Vue depuis le premier étage du château de Bouges-le-château (classé MH)
- n°20 - Vue depuis le parc du château de Bouges-le-Château (classé MH)
- n°20C - Vue depuis le parc du château de Bouges-le-Château (classé MH)
- n°21 - Vue depuis le parc du château de Bouges-le-Château (classé MH)
- n°21C - Vue depuis le parc du château de Bouges-le-Château (classé MH)
- n°22 - Vue depuis l'axe de l'allée d'arrivée du château de Bouges-le-Château (classé MH)
- n°22C - Vue depuis l'axe de l'allée d'arrivée du château de Bouges-le-Château (classé MH)
- n°23 - Vue depuis l'extrémité de l'allée d'arrivée du château de Bouges-le-Château (classé MH)
- n°24 - Vue depuis les franges Est de Rouvres-les-Bois
- n°25 - Vue depuis la RD 34 sur les hauteurs de Rouvres-les-Bois
- n°26 - Vue depuis la RD 37 au Nord de Rouvres-les-Bois
- n°27 - Vue depuis la RD 31 au Nord d'Aize (covisibilité avec le bourg)
- n°28 - Vue depuis la RD31 à l'entrée Nord de Guilly
- n°29 - Vue depuis les franges Est de Guilly
- n°30 - Vue depuis la RD31 à la sortie Sud de Guilly
- n°31 - Vue depuis l'entrée Nord de Villejeux (covisibilité avec le hameau)
- n°32 - Vue depuis les franges Ouest de Vatan
- n°33 - Vue depuis le centre de Vatan, anciennes Halles (inscrit MH)
- n°34 - Vue depuis la RD 920 à l'entrée Sud de Vatan
- n°35 - Vue depuis la RD 2 à l'entrée Est de Vatan, covisibilité avec l'église Saint-Laurian (inscrit MH)
- n°36 - Vue depuis la RD 920 à l'entée Nord-Est de Vatan
- n°36C - Vue depuis la RD 920 à l'entée Nord-Est de Vatan
- n°37 - Vue depuis une route longeant l'autoroute A20 (commune de Vatan)
- n°38 - Vue depuis les franges Ouest de Meunet-sur-Vatan
- n°39 - Vue depuis la RD 2 à l'entrée Est de Meunet-sur-Vatan
- n°40 - Vue depuis la RD 66 à la sortie Nord de Ménétréols-sous-Vatan
- n°41 - Vue depuis la RD 90 à l'entrée Est de La Chapelle-Saint-Laurian

### 3 . Photomontages de l'aire d'étude immédiate

- n°42 - Vue depuis la RD 90 sur les franges Ouest de La Chapelle-Saint-Laurian
- n°43 - Vue depuis les franges Sud de Villejeux
- n°44 - Vue depuis les hameaux Douhault et Les Planches (commune de Fontenay)
- n°45 - Vue depuis le centre de Fontenay, près de la Chapelle Seigneuriale dite « Chapelle de la Dîme » (classé MH)
- n°45C - Vue depuis le centre de Fontenay, près de la Chapelle Seigneuriale dite « Chapelle de la Dîme » (classé MH)
- n°46 - Vue depuis l'entrée menant au château de la Dixme (commune de Fontenay)
- n°47 - Vue depuis la RD31 à l'entrée Nord de Fontenay
- n°48 - Vue depuis le village de Fontenay
- n°49 - Vue depuis les hameaux Lussault, La Bisquenerie, Les Petites Fosses (commune de Fontenay)
- n°50 - Vue depuis le hameau Les Déserts (commune de Fontenay)
- n°51 - Vue depuis le hameau de Breuillebault (commune de Fontenay)
- n°52 - Vue depuis le hameau de Villepeuple (commune de Fontenay)
- n°53 - Vue depuis les hameaux de la Pallue, La Place-Forêt, Pissoison, Le Buisson et Gènefray (commune La Chapelle Saint-Laurian)
- n°54 - Vue depuis l'entrée du hameau de Gènefray (commune La Chapelle-Saint-Laurian)
- n°55 - Vue depuis les hameaux Dadin (commune de Fontenay) et Chevroux (commune La Chapelle-Saint-Laurian)
- n°56 - Vue depuis le tumulus elliptique de Liniez (classé MH)
- n°57 - Vue depuis les hameaux des Nourris et de la Vertrie (commune de Liniez)
- n°58 - Vue depuis les hameaux des Bergeries, La Cour au Venin, Les Aubuées, Les Michots (commune de Liniez)
- n°59 - Vue depuis la RD 66 à l'entrée Est de Liniez
- n°60 - Vue depuis le centre bourg du village de Liniez
- n°61 - Vue depuis la RD926 au hameau de la Maladerie, extension urbaine Ouest de Liniez
- n°62 - Vue depuis la RD8b à l'entrée Sud de Liniez, covisibilité avec l'église Saint-Martin (inscrit MH)
- n°63 - Vue depuis le Dolmen à Liniez (classé MH)



N° du point de vue	Titre du photomontage	Effets cumulés	Perception depuis les axes de communication	Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Perception des structure paysagères et secteurs panoramiques	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec un bourg
<b>AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE</b>						
1	Vue depuis les terrasses du domaine de Valençay (classé MH)			MH domaine du château de Valençay et son parc	Panorama	
2	Vue depuis le premier étage du château de Valençay (classé MH)			MH domaine du château de Valençay et son parc	Panorama	
3	Vue depuis la RD19, covisibilité avec l'église Notre-Dame de Graçay (inscrit MH)	PE de Montplaisir, du Camélia et de Jusselin	RD 19	MH inscrit église Notre-Dame covisibilité	Panorama	
4	Vue depuis l'église Notre-Dame de Graçay (inscrit MH)			MH Notre-Dame visibilité		
5	Vue depuis le dolmen de la Pierre Levée (classé MH)	PE de Montplaisir, de Liniez II, de la Vallée, des Blés d'Or et de le Mée, des Pièces de Vigne, des Champs et de Jusselin		MH dolmen de la Pierre Levée	Panorama	
6	Vue depuis la Tour de Paudy (classé MH)	PE des Blés d'Or et de le Mée		MH tour de l'ancien château de Paudy visibilité		
7	Covisibilité avec le village de Ménétréols-sous-Vatan	PE des Blés d'Or et de le Mée, de la Vallée, de Liniez II et des Pièces de Vignes				Ménétréols-sous-Vatan covisibilité
8	Vue depuis l'autoroute A20 (commune de Brion)	PE d'Aubigeon et Pelures Blanches, de la Vallée, de Paudy, de Reuilly et de Diou, de Sainte-Lizaigne, de la Vallée de Torfou	A20			
9	Vue depuis la RD 926, covisibilité avec la collégiale Saint-Martin et les vestiges du château de Levroux (inscrit MH)	PE des Pièces de Vignes, de la Vallée, de Liniez II, de la Juchepie, les Champs de Baudres, les Blés d'Or et de Jusselin	RD 926	MH Collégiale Saint-Martin covisibilité, MH château de Levroux covisibilité	Panorama, UP champagne berrichonne	
10	Vue depuis les vestiges du château de Levroux (inscrit MH)			MH château de Levroux visibilité		
10C1	Vue depuis la RD2, sortie Nord Est de Levroux	PE des Pièces de Vignes, des Blés d'Or et de la Mée et de la Vallée	RD2			
10C2	Vue depuis la maison de bois du centre bourg de Levroux			MH Maison de bois de Levroux		
10C3	Vue depuis la RD926, sortie Sud Est de Levroux		RD926			
11	Vue depuis le dolmen de la Pierre (classé MH, commune de Moulins-sur-Céphons)			MH dolmen et cromlech de la Pierre		
12	Vue depuis de l'église près des jardins de Poulaines					Les Jardins de Poulaines
12C	Vue depuis les abords du château de Coudray (commune de Luçay-le-libre)			MH Château du Coudray		

Figure 68 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères par photomontage 1/3



N° du point de vue	Titre du photomontage	Effets cumulés	Perception depuis les axes de communication	Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Perception des structure paysagères et secteurs panoramiques	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec un bourg
<b>AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE</b>						
13	Vue depuis la RD 8b au Sud de Liniez	PE des Camélia, de Liniez II, des Pièces de Vignes et de Jusselin	RD 8b, RD 31	MH église Saint-Martin covisibilité (MH de l'aire immédiate)	UP Champagne Berrichonne	
14	Vue depuis la RD 926, covisibilité avec le village de Bretagne	PE des Blés d'Or et de le Mée, de la Vallée, de Liniez II, de Montlaiser, des Pièces de Vignes et de Jusselin	RD 926		UP Champagne Berrichonne	Bretagne covisibilité
15	Vue depuis le village de Bretagne					Bretagne visibilité
16	Vue depuis le GRP de Valençay (commune de Bouges-le-Château)	PE des Blés d'Or et de le Mée, de la Vallée, de Jusselin et des Pièces de Vignes	GRP de Valençay			Bouges-le-Château covisibilité
16C	Vue depuis le GRP de Valençay (commune de Bouges-le-Château)	PE des Blés d'Or et de le Mée, de la Vallée, de Jusselin et des Pièces de Vignes	GRP de Valençay			Bouges-le-Château covisibilité
17	Vue depuis les franges Est de Bouges-le-Château					Bouges-le-Château visibilité
18	Vue depuis la grille du domaine de Bouges-le-Château (classé MH)		GRP de Valençay	MH château, jardins et parc de Bouges-le-Château		
19	Vue depuis le château de Bouges-le-Château (classé MH)			MH Château, jardin et parc de Bouges-le-Château		
19C1	Vue depuis le château de Bouges-le-Château (classé MH)			MH Château, jardin et parc de Bouges-le-Château		
19C2	Vue depuis le premier étage du château de Bouges-le-Château (classé MH)	PE de Jusselin et des Blés d'Or et de le Mée		MH Château, jardin et parc de Bouges-le-Château		
20	Vue depuis le parc du château de Bouges-le-Château (classé MH)			MH Château, jardin et parc de Bouges-le-Château		
20C	Vue depuis le parc du château de Bouges-le-Château (classé MH)			MH Château, jardin et parc de Bouges-le-Château		
21	Vue depuis le parc du château de Bouges-le-Château (classé MH)			MH château, jardins et parc de Bouges-le-Château		
21C	Vue depuis le parc du château de Bouges-le-Château (classé MH)			MH château, jardins et parc de Bouges-le-Château		
22	Vue depuis l'axe de l'allée d'arrivée du château de Bouges-le-Château (classé MH)			MH château, jardins et parc de Bouges-le-Château		
22C	Vue depuis l'axe de l'allée d'arrivée du château de Bouges-le-Château (classé MH)			MH château, jardins et parc de Bouges-le-Château		
23	Vue depuis l'extrémité de l'allée d'arrivée du château de Bouges-le-Château (classé MH)		RD 2	MH Château, jardin et parc de Bouges-le-Château		
24	Vue depuis les franges Est de Rouvres-les-Bois	PE des Blés d'Or et de le Mée				Rouvres-les-Bois visibilité
25	Vue depuis la RD 34 sur les hauteurs de Rouvres-les-Bois					Rouvres-les-Bois visibilité
26	Vue depuis la RD 37 au Nord de Rouvres-les-Bois	PE Liniez II, de la Vallée, des Pièces de Vignes, des Pelures Blanches, de Reuilly et de Diou, de Jusselin et du Camélia	RD 37			Rouvres-les-Bois covisibilité
27	Vue depuis la RD 31 au Nord d'Aize (covisibilité avec le bourg)		RD 31			Aize covisibilité
28	Vue depuis la RD31 à l'entrée Nord de Guilly	PE des Blés d'Or et de le Mée, de la Vallée, de Liniez II, d'Energie Ménétréols et des Pièces de Vignes	RD 31			Guilly covisibilité
29	Vue depuis les franges Est de Guilly	PE des Blés d'Or et de le Mée, de la Vallée, de Liniez II, d'Energie Ménétréols et des Pièces de Vignes	RD 34			Guilly visibilité
30	Vue depuis la RD31 à la sortie Sud de Guilly		RD 31		Vallon du ruisseau Saint-Martin	Hameau de la Chapelle des Prés visibilité
31	Vue depuis l'entrée Nord de Villejeux (covisibilité avec le hameau)	PE des Blés d'Or et de le Mée, de Liniez II et des Pièces de Vignes				Hameau Villejeux covisibilité
32	Vue depuis les franges Ouest de Vatan	PE des Pièces de Vignes et de Jusselin				Vatan, Saint-Florentin visibilité
33	Vue depuis le centre de Vatan, anciennes Halles (inscrit MH)			MH ancienne halle de Vatan		Vatan visibilité
34	Vue depuis la RD 920 à l'entrée Sud de Vatan		RD 920			Vatan visibilité
35	Vue depuis la RD 2 à l'entrée Est de Vatan, covisibilité avec l'église Saint-Laurian (inscrit MH)	PE des Blés d'Or et de le Mée, de la Vallée, de Liniez II, de Jusselin et des Pièces de Vignes	RD 2	MH Église Saint-Laurian covisibilité		Vatan covisibilité
36	Vue depuis la RD 920 à l'entée Nord-Est de Vatan		RD 136	MH église Saint-Laurian covisibilité		Vatan visibilité
36C	Vue depuis la RD 920 à l'entée Nord-Est de Vatan		RD 136	MH église Saint-Laurian covisibilité		Vatan visibilité
37	Vue depuis une route longeant l'autoroute A20 (commune de Vatan)		A 20			
38	Vue depuis les franges Ouest de Meunet-sur-Vatan	PE des Blés d'Or et de le Mée, de Liniez II, du Camélia et des Champs d'Amour	RD 2			Meunet-sur-Vatan visibilité
39	Vue depuis la RD 2 à l'entrée Est de Meunet-sur-Vatan	PE des Blés d'Or et de le Mée, des Champs d'Amour, du Camélia, de Jusselin et de Liniez II	RD 2			Meunet-sur-Vatan covisibilité
40	Vue depuis la RD 66 à la sortie Nord de Ménétréols-sous-Vatan	PE des Blés d'Or et de le Mée, de Liniez II, des Champs de Baudres, de la Juchepie, du Camélia, de Jusselin et des Pièces de Vignes	RD 66		UP Champagne Berrichonne	Ménétréols-sous-Vatan visibilité
41	Vue depuis la RD 90 à l'entrée Est de La Chapelle-Saint-Laurian	PE de Liniez II et des Pièces de Vignes	RD 90			La Chapelle-Saint-Laurian covisibilité

N° du point de vue	Titre du photomontage	Effets cumulés	Perception depuis les axes de communication	Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Perception des structure paysagères et secteurs panoramiques	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec un bourg
<b>AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE</b>						
42	Vue depuis la RD 90 sur les franges Ouest de La Chapelle-Saint-		RD 90			La Chapelle-Saint-Laurian visibilité

Figure 69 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères par photomontage 2/3



43	Vue depuis les franges Sud de Villejeux	PE des Champs de Baudres et des Pièces de Vignes	RD 34			Hameau Villejeux visibilité, Hameau des Ebeaupins covisibilité
44	Vue depuis les hameaux Douhault et Les Planches (commune de Fontenay)	PE des Blés d'Or et de le Mée et des Pièces de Vignes				Hameau Douhault et Les Planches visibilité
45	Vue depuis le centre de Fontenay, près de la Chapelle Seigneuriale dite « Chapelle de la Dîme » (classé MH)	PE de Liniez II		MH Chapelle seigneuriale de la Dîme, église Saint-Etienne		Fontenay visibilité
45C	Vue depuis le centre de Fontenay, près de la Chapelle Seigneuriale dite « Chapelle de la Dîme » (classé MH)	PE de Liniez II		MH Chapelle seigneuriale de la Dîme, église Saint-Etienne		Fontenay visibilité
46	Vue depuis l'entrée menant au château de la Dîme (commune de Fontenay)	PE des Blés d'Or et de le Mée, de Liniez II et des Pièces de Vignes		Château de la Dîme entrée, patrimoine vernaculaire non protégé		Fontenay visibilité
47	Vue depuis la RD31 à l'entrée Nord de Fontenay	PE des Blés d'Or et de le Mée, de la Vallée, de Métréols Energie et de Liniez II	RD 31			Fontenay covisibilité
48	Vue depuis le village de Fontenay					Fontenay visibilité
49	Vue depuis les hameaux Lussault, La Bisquenerie, Les Petites Fosses (commune de Fontenay)	PE de Montplaisir, des Champs d'Amour, des Blés d'Or et de le Mée, de la Vallée, de Jusselin et de Liniez II				Hameaux Lussault, La Bisquenerie, Les Petites Fosses visibilité
50	Vue depuis le hameau Les Déserts (commune de Fontenay)	PE des Blés d'Or, de le Mée, de la Vallée, de Liniez II, du Camélia, de Dampierre-en-Graçay et Massay, de Montplaisir, des Champs d'Amour, de Bois Mérault, de Longchamp, de Massay II, de Jusselin et des Terraieux	RD 2			Hameau Les Déserts visibilité
51	Vue depuis le hameau de Breuillebault (commune de Fontenay)					Hameau de Breuillebault visibilité
52	Vue depuis le hameau de Villepeuple (commune de Fontenay)	PE des Pièces de Vignes				Hameau de Villepeuple visibilité
53	Vue depuis les hameaux de la Pallue, La Place-Forêt, Pissaison, Le Buisson et Généfray (commune La Chapelle-Saint-Laurian)	PE de la Juchepie et des Champs de Baudres	RD 926			Hameaux de la Pallue, La Place-Forêt, Pissaison et Le Buisson visibilité
54	Vue depuis l'entrée du hameau de Généfray (commune La Chapelle-Saint-Laurian)					Hameau de Généfray visibilité
55	Vue depuis les hameaux Dadin (commune de Fontenay) et Chevroux (commune La Chapelle-Saint-Laurian)	PE de Camélia et de Jusselin	RD 31			Hameaux Dadin, Chevroux visibilité
56	Vue depuis le tumulus elliptique de Liniez (classé MH)			MH tumulus elliptique	Vallon du ruisseau Saint-Martin	
57	Vue depuis les hameaux des Nourris et de la Vertrie (commune de Liniez)				Vallon du ruisseau de Vals	Hameaux Les Nourris, La Vertrie visibilité
58	Vue depuis les hameaux des Bergeries, La Cour au Venin, Les Aubuées, Les Michots (commune de Liniez)	PE de Camélia et de Jusselin	RD 31			Hameaux Les Bergeries, La Cour au Venin, Les Aubuées, Les Michots visibilité
59	Vue depuis la RD 66 à l'entrée Est de Liniez		RD 66	MH église Saint-Martin covisibilité		Liniez covisibilité
60	Vue depuis le centre bourg du village de Liniez			MH église Saint-Martin visibilité		Centre-bourg de Liniez
61	Vue depuis la RD926 au hameau de la Maladerie, extension urbaine Ouest de Liniez	PE de Camélia et de Jusselin	RD 926			Liniez, Hameau la Maladerie visibilité
62	Vue depuis la RD8b à l'entrée Sud de Liniez, covisibilité avec l'église Saint-Martin (inscrit MH)		RD 8b	MH église Saint-Martin covisibilité		Liniez covisibilité
63	Vue depuis le Dolmen à Liniez (classé MH)			MH Dolmen dit "La Pierre Levée"		Hameau de la Pierre Levée visibilité

Figure 70 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères par photomontage 3/3







# 4 . CARTES DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES

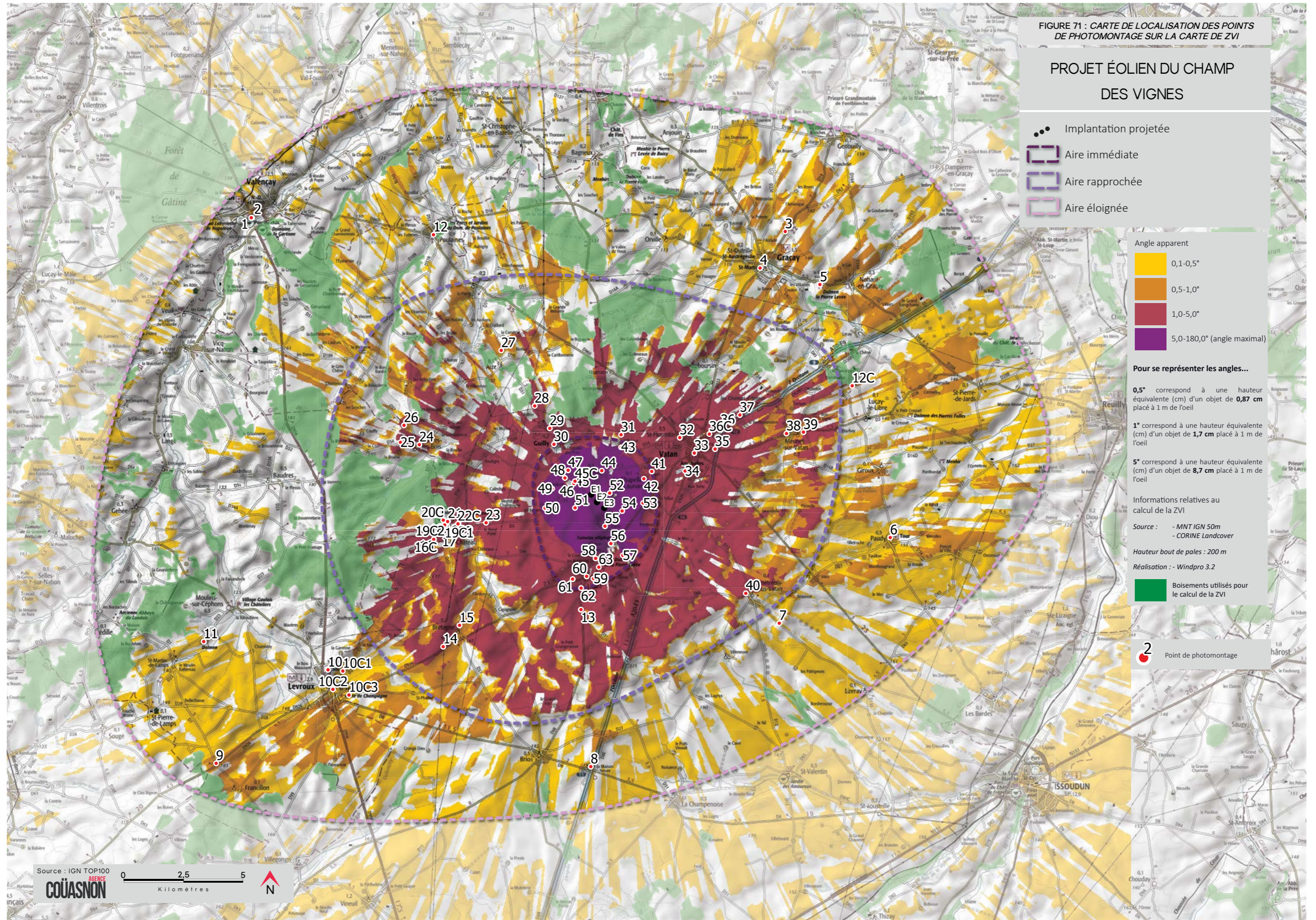
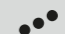







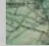







FIGURE 72 : SUPERPOSITION DES POINTS DE PHOTOMONTAGES SUR LA CARTE DE SYNTHÈSE DE L'AIRE ÉLOIGNÉE


PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES

-  Implantation projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Gradient de sensibilité

					
Nul	Très faible	Faible	Modérée	Fort	Très fort

- Contexte Paysager :
-  Paysage agricole ou forestier
  -  Vallée
  -  Bourg, frange bâtie ou hameau présentant une sensibilité vis-à-vis du projet
  -  Axe de communication présentant une sensibilité vis-à-vis du projet
  -  Axe touristique (GR) présentant une sensibilité vis-à-vis du projet
  -  Covisibilité avec un monument historique, site protégé, silhouette de bourg
  -  Effet cumulé avec un parc éolien ou autre projet d'envergure
- Patrimoine bâti et paysager (visibilité) :
-  Monument historique (classé, inscrit)

 Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

 2 Point de photomontage

